

L3 MTS e-learning double diplomation

Afin d'être admis sur le cursus de la Licence 3 Management Technologies et Sciences en e-learning parcours double diplomation vous devez prendre connaissance des informations et modalités ci-dessous.

Modalités d'admission pour l'année universitaire 2026-2027

I. Candidater sur la plateforme e-candidat « base bleue »

Pour candidater certaines conditions sont à respecter :

1. Être inscrit en inscription première dans un établissement d'enseignement supérieur (dans un IUT, en BUT 3 Secondaire, dans une Faculté des sciences en Licence 3ème (cursus scientifique) Justifier par le certificat de scolarité en 3ème année 2026-2027
2. Avoir validé 120 ECTS sur le BUT 2, LICENCE 2 (pas de dettes sur le BUT1, BUT2, L1, L2)

La commission de recrutement donne un avis. Si l'admission est validée vous pourrez vous inscrire.

Le dépôt des candidatures sur eCandidat base bleue sera possible du mardi 25/08/2026 au 30/09/2026.

<https://candidature.umontpellier.fr/candidature/#!accueilView>

II. Inscription administrative secondaire obligatoire

Les étudiants admis en L3 MTS e-Learning pourront s'inscrire définitivement s'ils valident les conditions d'inscription en L3 (admis, 120 ECTS validés, être inscrits en L3 ou BUT 3 scientifique).

Pour avoir accès aux cours en ligne sur Moodle, il faut avoir une inscription sur la L3 MTS e-learning validée.

Pour vous inscrire, vous devrez d'abord avoir été admis sur la plateforme eCandidat et avoir confirmé votre admission.

Vous pourrez vous inscrire jusqu'au 30 septembre en ligne en suivant la procédure de la page inscription du site de l'IAE : <https://iae.umontpellier.fr/inscriptions-administratives/> .

Je m'inscris à l'IAE en L3 MTS e-learning double diplomation

L3 MTS e-learning double diplomation

Déroulement de l'année L3 MTS e-learning double diplomation :

La réunion de rentrée se fait en visio-conférence, elle est obligatoire afin d'avoir toutes les informations relatives à ce cursus (mi-octobre après 18h).

I. Les enseignements en ligne sur Moodle

1. Les cours seront 100% à distance, en ligne sur la plateforme Moodle (accès ENT) avec un suivi régulier (quiz et pratiques non notées mais obligatoires pour vous aider à garder le rythme)

II. Les évaluations en contrôles terminaux seront en présentiel à l'IAE de Montpellier

1. Les examens seront en présentiel à l'IAE (hors anglais, numérique et TEDS).
 - a) Les contrôles terminaux du semestre 5 : se dérouleront sur site en présentiel ; un samedi en février.
 - b) Les contrôles terminaux du semestre 6 : se dérouleront sur site en présentiel, un samedi fin mai.
 - c) Le mémoire de fin d'année : un mémoire rédigé sur un projet professionnel sera à rendre au semestre 6 (juin).

III. Informations générales

1. La licence e-learning est un diplôme national, un travail régulier est à prévoir en plus de votre cursus initial (3 à 6 h de travail par semaine), c'est un engagement personnel, la charge de travail est à prendre en compte.
2. Les étudiants en mobilité sur l'année ou au second semestre ou en stage sur la seconde partie du semestre qui ne peuvent réaliser leurs examens sur la session 1 pourront faire les examens de la session 2.
3. L'ouverture des cours en ligne se fera en octobre et vous devrez être inscrit afin d'y accéder.